

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **du 25 JANVIER 2013**

L'an deux mille treize, le 25 janvier à 20 h.30, le Conseil Municipal de la commune de CHOUZY-sur-CISSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MINOIS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 21 janvier 2013

Présents : MM. MINOIS, BLONDET, BRISSON, EMERIAU, BRUNEAU, GUYARD, HOUDAS, HORBOWA, SAVAUX
Mmes LECANTE, BESNARD, COURVOISIER, GACOIN, MARECHAL

Absent :

Absents excusés ayant donné procuration : Mmes CARITA, PASQUIER et RYGIERT et M. COURCHAY

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie BRUNEAU

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- ▶ Etat Civil : 2 naissances, 2 décès
- ▶ Rencontre avec M. COLIN du Cabinet Urbanis'm pour finaliser les derniers détails sur le P.L.U. avant une prochaine rencontre avec les P.P.A. (Personnes Publiques Associées) dans les semaines à venir.
- ▶ Rencontre à venir le 28/01/2013 avec les responsables de la Poste.
- ▶ La D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) redéfinit ses missions en matière d'instruction des dossiers d'urbanisme, ce qui aura pour conséquence un moindre service rendu aux collectivités.
- ▶ Les travaux du stade touchent à leur fin. Leur réception définitive sera effective le 04/02. Il restera à cette date l'attente du passage des organismes de contrôle et de sécurité avant la remise des clés aux dirigeants de l'ASCO.
- ▶ Pour l'épisode neigeux du week-end du 19 et 20 janvier, les services techniques ont été mis à contribution.
- ▶ Un nouveau salon de coiffure va ouvrir le 12/02/2013 au 8 bis Place de la Mairie, tenu par Mmes CALVO et ROUSSEAU.
- ▶ Les travaux d'assainissement à l'Isle Vert sont en cours. A l'occasion de ces travaux, M. MIROUX a été victime d'inondations à son domicile.
- ▶ Dans le cadre du lissage des taux des taxes de l'assainissement par Agglopolys, les taxes pour les habitants de Chouzy vont progressivement baisser chaque année de 2 % jusqu'en 2027.
- ▶ Une exposition « Les accidents domestiques » se tiendra à la Bibliothèque du 11 au 25 mars.
- ▶ Les différents délégués aux commissions d'Agglopolys font le résumé des commissions auxquelles ils ont assisté.

I. AFFAIRES GENERALES

1.1 Présentation des emplois d'avenir avec le Directeur de la Mission Locale, Monsieur PRIGENT

M. PRIGENT, Directeur de la Mission Locale pour l'Emploi, présente le rôle, le public et les objectifs de la Mission Locale par l'accompagnement (orientation, insertion, emploi). M. MINOIS propose aux membres du conseil municipal de prendre le temps de la réflexion pour décider ultérieurement d'une possible souscription à un contrat d'avenir.

II. AFFAIRES FINANCIERES

2.1 Demande admission en non valeur

M. MINOIS informe que M. le Percepteur d'Onzain, demande par courrier une admission en non-valeur d'un montant de 12 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (15 pour, 1 contre et 2 abstentions) des membres présents et représentés :

- ↳ Décide de donner un avis favorable à la demande d'admission en non valeur.
- ↳ Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

2.2 Approbation du plan prévisionnel de financement du projet de construction d'un ascenseur

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le plan de financement prévisionnel pour la construction d'un ascenseur à la mairie comme ci-dessous.

Plan de financement prévisionnel pour construction ascenseur pour personne à mobilité réduite à la Mairie de Chouzy-sur-Cisse

Coût estimatif	HT	TVA	TTC
Mécanisme pour ascenseur vitré	48 500,00 €	9 506,00 €	58 006,00 €
Pose d'un pylône vitre	90 000,00 €	17 640,00 €	107 640,00 €
Maçonnerie	11 137,00 €	2 182,85 €	13 319,85 €
Plomberie	808,00 €	158,37 €	966,37 €
Peinture	1 366,30 €	267,79 €	1 634,09 €
Coordination	1 500,00 €	294,00 €	1 794,00 €
Sécurité	1 500,00 €	294,00 €	1 794,00 €
TOTAL	154 811,30 €	30 343,01 €	185 154,31 €
Architecte (10% du HT)	15 000,00 €	2 940,00 €	17 940,00 €
TOTAL	169 811,30 €	33 283,01 €	203 094,31 €

Subventions prévisionnelles et fonds propres

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) (40%)	67 924,52 €
DSR (Dotation de solidarité Rurale) (20%)	33 962,26 €
Réserve parlementaire (10%)	16 981,13 €
Fonds propres	84 226,40 €
TOTAL	203 094,31 €

2.3 Modification délibération demande DGE décembre 2013 - DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (fusion DGE - dotation globale d'équipement et DDR - dotation de développement rural -)

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de demander la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux auprès des services de la Préfecture, afin de permettre le financement d'une partie de la construction d'une cage d'ascenseur vitrée extérieure pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la mairie (coût estimé à 203 000 € TTC - maîtrise d'œuvre comprise).

III. PERSONNEL COMMUNAL

3.1 Création poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant le tableau d'avancement des emplois, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide sous réserve de l'avis du comité technique paritaire :

- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de première classe dans le cadre d'un avancement de grade
- charge Monsieur le Maire de procéder à la nomination correspondante

IV. AFFAIRES DIVERSES

4.1 Comptes rendus Commissions

M. BLONDET invite les conseillers à lire le compte-rendu de la commission urbanisme qu'il a rédigé. Il rappelle que le but est de déterminer ce qui doit être réalisé afin de rencontrer des entreprises et d'obtenir des devis. Les travaux « avenue des Beaumonts » sont approuvés à l'unanimité : bande de roulement et création de trottoirs.

Commissions à venir :

- Fêtes et Cérémonies : le 7 février à 20h30
- Budget : le 9 février à 9h00,
- Vie Associative : le 28 février à 20h30

4.2 Questions diverses

M. MINOIS sollicite deux nouveaux représentants pour remplacer Mesdames CARITA et RYGIERT au sein de l'association de la Vallée de la Cisse. Il rappelle que cette association réalise des publications sur le patrimoine et participe à l'organisation de la marche de la Marguerite. Il invite les membres intéressés à se faire connaître auprès du secrétariat.

4.3 Prix de vente de la remorque agricole de marque MAUPU

Monsieur le Maire explique que l'une des remorques n'est plus utilisée et qu'il serait préférable de la vendre.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en vente cette remorque et fixe son prix à 1 450 €.

En fin de séance, M. MINOIS fait le point sur la réforme des rythmes scolaires.

Il rappelle que le conseil municipal doit mettre en place cette réforme à la rentrée de septembre 2013 (24 h de cours des élèves répartis sur 5 jours au lieu de 4, avec ouverture de 3h de cours le mercredi matin).

Il rappelle encore que la collectivité à la possibilité de demander le report de cette mise en place à la rentrée 2014 et le choix du samedi de classe à la place du mercredi. Dans ce cas de figure il appartient à la collectivité d'en délibérer et d'en faire la demande au Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) avant le 31 mars 2013.

Il ajoute qu'au niveau de la Communauté d'Agglomération « Agglopolys », la tendance générale est à une demande de report.

Il explique que, en 2013 comme en 2014, dans le cadre de cette réforme, il reviendra à la collectivité de prendre en charge un accueil périscolaire de 3h hebdomadaire, en proposant des activités définies dans un projet éducatif territorial (PEDT) qui sera soumis au DASEN pour validation.

Il dit souhaiter rencontrer toutes les personnes impliquées dans un tel projet (professeurs des Ecoles, parents d'élèves, représentants des Associations) dans les semaines à venir. Une réunion est prévue le 28/01/2013 à 17h00 avec les enseignants. Une consultation de tous les parents est prévue le 1^{er} février 2013 à la salle des fêtes afin de donner les informations et de prendre note des choix de chacun. Une rencontre avec les associations sera définie prochainement.

Fin de la séance à 22h45.

La prochaine séance du Conseil Municipal se réunira le vendredi 1^{er} mars 2013 à 20h30 au premier étage à la mairie de Chouzy-sur-Cisse.

**Le Maire
Jean-Philippe MINOIS**